

POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR

Systèmes d'écriture

- a) Transposition des noms d'un système d'écriture dans un autre :
 - i) Dans un système unifié en écriture latine¹ ;
 - ii) Dans d'autres systèmes d'écriture ;
- b) Graphie des noms empruntés à des langues non écrites.

RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL POUR UN SYSTÈME UNIQUE DE ROMANISATION, PREMIÈRE PARTIE, 19 FÉVRIER 1970 - 6 DÉCEMBRE 1971*

Conformément aux dispositions de la résolution 9 de la première Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques², le Groupe spécial d'experts pour les noms géographiques est convenu à sa deuxième session, tenue au Siège de l'Organisation des Nations Unies, du 10 au 20 mars 1970, de créer un groupe de travail sur un système unique de latinisation chargé d'entreprendre une étude comparée des différents systèmes de translittération et d'étudier les avantages et les désavantages de chacun de ces systèmes en vue de la normalisation internationale des noms géographiques. Le Groupe spécial d'experts a reconnu qu'une telle étude comparée devrait être extrêmement détaillée et devrait être effectuée par correspondance, du moins au début de ses travaux. Ensuite, le Groupe de travail se réunirait selon les besoins. Les membres du Groupe de travail sont MM. J. Breu, président (Autriche), P. J. M. Geelan (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), G. Gómez de Silva (Mexique), A. M. Komkov (Union des Républiques socialistes soviétiques), F. Nédélec (France), C. Page (Etats-Unis d'Amérique) et D. N. Sharma (Inde).

Le Groupe de travail s'est réuni deux fois pendant la deuxième session du Groupe spécial d'experts. A la première séance, tenue le 19 février 1970, M. Gómez de Silva a été élu à l'unanimité président du Groupe de travail. A la deuxième réunion tenue le 20 février 1970, il a été décidé que :

1. Le Groupe de travail commencerait ses travaux par correspondance, sans tenir de réunion ;

2. Le Groupe de travail tiendrait sa troisième séance pendant la troisième session du Groupe spécial d'experts pour les noms géographiques en 1971 ;

3. Chaque membre du Groupe de travail devrait envoyer à tous les autres membres, si possible, au plus tard à la fin du mois de mai 1970 : i) toute table de romanisation (ou bref article sur la question) qu'il estimerait être d'intérêt général ; ii) les titres de livres ou de longs articles traitant de la question de la romanisation ; iii) toute suggestion concernant la solution du problème.

Les deuxième et troisième sessions du Groupe spécial d'experts ont été marquées par les activités suivantes :

1. Le Président a adressé quatre circulaires. Il a cité 46 langues nationales officielles, y compris les langues officielles des Etats constitutifs de l'Inde et des républiques de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, qui normalement, ne sont pas écrites en caractères latins, et a proposé que le travail soit réparti parmi les membres suivant l'ordre alphabétique des noms des alphabets (en anglais) et des noms des membres. Cette façon de répartir le travail a en général été acceptée, mais certaines modifications ont dû être apportées, car MM. C. Page et D. N. Sharma ont formulé des préférences pour certaines langues.

2. Dix-huit circulaires, y compris les quatre circulaires du Président, ont été distribuées. Elles contenaient le texte des discussions sur les principes de la romanisation et les termes utilisés dans les travaux du Groupe de travail, ainsi que des renseignements sur le système d'écriture des alphabets suivants : amharique, arabe, arménien, assamais, azerbaïdjanais, bengali, grec, goujrâti, hébreux, hindī, japonais, canara, cachemirien, cinghalais, coréen, khmer, mahârâte, malayālam, népalais, oriyā, pendjābi, persan, russe, tamoul, télougou, thaï et ourdou.

La troisième réunion du Groupe de travail, à laquelle assistaient MM. J. Breu, P. J. M. Geelan, P. Hovda, A. M. Komkov, F. Nédélec, C. Page et D. N. Sharma, a eu lieu le 3 février 1970 pendant la troisième session du Groupe spécial d'experts pour les noms géographiques. MM. Y. M. Nawabi (Iran) et C. H. Wang (Chine) étaient présents en qualité d'observateurs. En l'absence du Président, le Groupe d'experts a nommé M. Breu président par intérim du Groupe de travail.

Trois déclarations écrites ont été distribuées aux membres du Groupe de travail. L'une d'entre elles contenait

* Le texte original de ce rapport a paru sous la cote E/CONF.61/L.5.

¹ Le Groupe de travail pour un système unique de romanisation d'application internationale pour chaque système d'écriture non latin a présenté, dans le cadre de l'examen de cet alinéa du point 11 de l'ordre du jour, des rapports traitant de la translittération des alphabets coréen, grec moderne, japonais, laotien, macédonien, maldivien, mongol, persan, serbo-croate, somali et thaï. Le texte original de ces rapports a paru dans des additifs au document E/CONF.61/L.5. L'étude de ces alphabets ayant été renvoyée au Groupe d'experts, qui devra rendre compte de ce nouvel examen approfondi à la troisième Conférence sur la normalisation des noms géographiques, ces rapports n'ont pas été reproduits dans la présente section.

² *Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques*, vol. I, *Rapport de la Conférence* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.68.I.9), p. 14.

une étude comparée complète sur la translittération de l'écriture khmère, présentée par M. Page.

Le Groupe de travail a pris conscience du fait que le titre de la résolution 9 de la première Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques³ pouvait être mal compris. Il a été suggéré que le titre de la résolution 9 soit modifié comme suit : « Un système unique de romanisation d'application internationale pour chaque système d'écriture non latin ». La Conférence est actuellement saisie de cet amendement en tant que proposition.

Les membres du Groupe de travail ont reconnu qu'il était nécessaire de définir certains termes qu'ils étaient appelés à utiliser, et les définitions suivantes proposées par M. Page ont été adoptées par le Groupe :

Écriture : un ensemble de signes graphiques qui peut être utilisé de façons diverses pour représenter les éléments phonologiques et/ou morphologiques d'une langue ou de plusieurs langues. (Les signes d'une écriture alphabétique représentent en général des phonèmes; ceux d'une écriture syllabique des syllabes et ceux d'une écriture idéographique, des morphèmes.)

Alphabet : un ensemble donné de signes graphiques qui doivent être utilisés pour présenter des éléments phonologiques d'une langue donnée.

Transcription : procédé consistant à enregistrer les éléments phonologiques et/ou morphologiques d'une langue dans un système d'écriture donné.

Translittération : procédé consistant à enregistrer les signes graphiques d'un système d'écriture en signes graphiques correspondants dans un autre système d'écriture.

Les principes généraux suivants ont été adoptés pour les systèmes de romanisation :

1. Il faudrait s'efforcer d'assurer autant que possible une réversibilité systématique;
2. Il faudrait s'efforcer d'utiliser les signes graphiques de façon uniforme dans le cadre de tout système de romanisation.

Alors que l'activité principale du Groupe de travail entre les deuxième et troisième sessions du Groupe spécial d'experts avait consisté à recueillir des renseignements, les membres du Groupe de travail ont décidé de concentrer leurs travaux au cours de la période entre les troisième et quatrième sessions du Groupe spécial d'experts sur l'élaboration d'une étude comparée.

La répartition du travail a été révisée et fixée comme suit :

Grec : M. Gómez de Silva.

Amharique : M. Breu. Conformément au paragraphe 52 du rapport du Groupe spécial d'experts sur sa deuxième session (ESA/RT/C/GH/1), M. Breu a été prié d'étudier les incidences des réponses données par l'Éthiopie aux questions posées par la Section de cartographie du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies.

Hébreu : M. Gómez de Silva.

Arabe : M. Breu. Les participants à la réunion ont également recommandé que l'expert de la Division arabe

se mette en rapport avec les autorités des divers pays d'expression arabe en vue d'assurer l'application des dispositions de la résolution 12 de la première Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques.

Persan : M. Gómez de Silva. Les membres du Groupe ont reçu de l'expert iranien l'assurance qu'il n'avait pas encore été donné suite aux propositions de modifications au système de translittération des noms persans recommandé dans le document *Transliteration of Farsi Geographic Names to Latin Alphabet* (Gouvernement iranien, 1967). Au cas où ces modifications seraient apportées, l'expert iranien le signalerait à M. Gómez de Silva.

Pachto : M. Geelan. Il sera en particulier tenu compte du document E/CONF.57/L.61 du 22 octobre 1970, de la sixième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient.

Somali : M. Gómez de Silva.

Serbe : Il a été demandé à M. Gómez de Silva de préparer un projet de résolution pour la deuxième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques. Il devra être tenu particulièrement compte du fait que le serbo-croate emploie à la fois le système d'écriture cyrillique et latin.

Macédonien : M. Nédélec.

Bulgare : M. Geelan.

Mongol : M. Nédélec.

Maldivien : M. Geelan.

Birman : M. Geelan.

Thaï : M. Page. Les membres du Groupe de travail ont également suggéré que M. Page énumère les modifications apportées au système recommandé pour la translittération des noms thaï indiqué dans le *Romanization guide for Thai script* (United States Board on Geographic Names, Washington, D.C., 1968).

Khmer : L'étude comparée de M. Page fait ressortir certaines anomalies dans le système commun cambodgien et *Board on Geographic Names/Permanent Committee on Geographical Names (BGN/PCGN)* mis au point en 1962 et mentionné au paragraphe 51 du rapport du Groupe spécial d'experts sur les travaux de sa deuxième session (ESA/RT/C/GN/1). Ces anomalies seront portées à l'attention des autorités de la République khmère dans l'espoir qu'un système définitif pourra être présenté pour adoption à la deuxième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques.

Laotien : M. Page.

Chinois : En ce qui concerne la dernière phrase du paragraphe 50 du rapport du Groupe spécial d'experts sur les travaux de sa deuxième session, la Division de l'est, du centre et du sud-est de l'Europe présentera au Groupe spécial d'experts, lors de sa quatrième session, un rapport sur la romanisation de l'écriture chinoise. Le Groupe du Royaume-Uni préparera également une déclaration, de même que M. Wang de la Division de l'Asie orientale.

Coréen : M. Page.

Japonais : M. Page.

³ *Ibid.*

Langues du Groupe indien : Il a été recommandé que les tableaux de translittération remis par M. Sharma soient distribués afin d'être étudiés, et que les observations lui soient adressées à temps pour être discutées à la deuxième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques en relation avec l'alinéa *b* de la recommandation D de la résolution 4 de la première Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques⁴. Il s'agit des systèmes d'écriture des langues suivantes : cinghalais, hindī, népalais, gujrātī, mahrātte, pendjābī, oriyā, bengali, assamais, ourdou, télougou, canara, malayālam, tamoul, kashmiri, et langue parlée au Bhoutan.

Langues de la Division de l'Union des Républiques socialistes soviétiques : M. Komkov présentera une déclaration sur la romanisation du russe à la deuxième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques. Par la suite, il étudiera les systèmes de romanisation pour les langues officielles des républiques autres que la République soviétique fédérative socialiste de Russie (ukrainien, biélorusse, moldave, tad-

⁴ *Ibid.*, p. 12.

jik, ouzbek, turkoman, kirghise, kazakh, azerbaïdjanais, arménien et géorgien). A cet égard, il a été proposé que les modifications suivantes soient apportées à la recommandation D de la résolution 4 de la première Conférence : l'alinéa *c* deviendrait l'alinéa *d* et un nouvel alinéa *c* ainsi conçu serait ajouté : « Indique dans une recommandation la forme ou les formes linguistiques à employer pour la normalisation internationale ».

A sa quatrième séance, le 12 février 1971, le Groupe de travail, après avoir pris connaissance d'une communication reçue de M. Gómez de Silva, a élu M. Breu président à l'unanimité.

Depuis la troisième session du Groupe spécial d'experts, huit circulaires ont été distribuées aux membres du Groupe de travail. Ces circulaires comprenaient notamment une proposition du Président sur la présentation des études comparées ; des renseignements sur les systèmes d'écriture des langues bulgare, arabe, hébreu, amharique, chinois, japonais et des langues non slaves de l'URSS ; et des études comparées sur la romanisation des alphabets bulgare, macédonien, mongol, arabe, amharique et maldivien.

RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL POUR UN SYSTÈME UNIQUE DE ROMANISATION, DEUXIÈME PARTIE, 7 DÉCEMBRE 1971 - 15 AVRIL 1972*

Depuis la rédaction de la première partie du présent rapport (reproduite immédiatement ci-dessus) treize circulaires ont été distribuées aux membres du Groupe de travail. On y trouve notamment des projets de systèmes pour la romanisation de l'alphabet devanāgarī et de l'écriture khmère, une étude comparée sur la romanisation de l'alphabet russe, des tableaux comparatifs concernant la romanisation des systèmes d'écriture

thaï, laotien, japonais et devanāgarī, et des observations sur la romanisation des alphabets arabe, pachto et birman.

Le Président du Groupe a échangé une correspondance avec l'expert de la Division arabe au sujet d'un système uniforme de romanisation de l'alphabet arabe.

Il est prévu que le Groupe de travail tiendra sa cinquième réunion à Londres le 9 mai 1972, c'est-à-dire la veille de l'ouverture de la deuxième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques.

* Le texte original de ce rapport a paru sous la cote E/CONF. 61/L.5/Add.1.

